



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Corps, costume et parure / Etudes modernes / Insignes et vêtements royaux

Hervé Pinoteau

Insignes et vêtements royaux

Article. Source : Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles

Bulletin du Centre de Recherche du château de Versailles, décembre 2005.

Extrait de l'article

Il y a de l'ironie à vouloir disserter sur ce sujet dans un château qui n'a jamais vu d'insignes et de vêtements royaux autrement que sur des tableaux et autres représentations parfois d'inspiration mythologique. En effet, aucun roi, aucune reine ne sont apparus en ces augustes lieux revêtus d'un manteau de sacre et coiffés d'une couronne !

Nos souverains, tout au moins les rois de l'Ancien Régime, étaient vêtus en civil et ornés des insignes de l'ordre du Saint-Esprit, cordon bleu et broderie qui deviendra plaque d'argent, cette dernière apparaissant même sur leur tenue de chasse. Tous les autres chevaliers des ordres du roi (car chevaliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit) étaient vêtus de même. Pour se donner un aspect guerrier, le roi allait jusqu'à se ceinturer d'une écharpe blanche, signe d'autorité depuis la fin du Moyen Âge. Le port de la cuirasse par celui-ci devait être très rare ; il fallait qu'il soit présent lors d'une bataille ou d'un siège, et l'on sait qu'Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV n'étaient pas des poltrons. Le bâton fleurdelisé de maréchal de France que l'on voit parfois dans la main du roi était pure invention de l'artiste, de même le gouvernail tenu par le souverain (fig. 1). Dans certaines circonstances on pouvait voir le roi revêtu de l'uniforme d'un corps de sa maison militaire, généralement à base de rouge, mais c'était en général lors d'une revue. Louis XVI ne dut mettre son bel habit rouge qu'à Cherbourg, et il tint à le faire transporter quand il partit de Paris en 1791, lamentable équipée qui se termina à Varennes-en-Argonne.

[Lire la suite \(revues.org\)](http://revues.org)